

Santé nationale et Bien-être social

Les dépenses du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'élevèrent, en 1963-1964, à 1,203 millions de dollars, soit une augmentation de 80 millions par rapport au total de l'année 1962-1963.

Les dépenses de la Direction de la santé nationale, qui se chiffrent à 481 millions de dollars, accusent une augmentation de 59 millions par rapport au total de l'année précédente. Cet accroissement est surtout attribuable à l'augmentation enregistrée au chapitre des contributions de l'État en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.

Les dépenses de la Direction du Bien-être social atteignent 715 millions de dollars; l'augmentation, de 20 millions par rapport au total de 1962-1963, est attribuable surtout à une progression des versements au titre des allocations familiales et des prestations d'assurance-chômage.

TABLEAU 28
(en millions de dollars)

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation
	1964 (estimation)	1963	
Direction de la santé nationale—			
Quote-part du gouvernement aux termes de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques.....	390.0	336.7	53.3
Subventions générales à l'hygiène versées aux provinces.....	31.0	30.3	0.7
Services médicaux.....	30.9	28.9	2.0
Subventions à la construction d'hôpitaux.....	22.0	20.0	2.0
Autres.....	7.3	6.3	1.0
	481.2	422.2	59.0
Direction du Bien-être social—			
Allocations familiales.....	538.6	531.6	7.0
Assistance-chômage.....	106.0	96.5	9.5
Assistance-vieillesse.....	39.4	38.2	1.2
Allocations aux invalides.....	20.3	19.6	0.7
Allocations aux aveugles.....	5.0	4.9	0.1
Santé et sport amateur.....	2.0	1.0	1.0
Autres.....	3.9	3.4	0.5
	715.2	695.2	20.2
Frais administratifs et généraux.....	6.5	6.0	0.5
	1,202.9	1,123.4	79.5

Contributions de l'État au titre de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques

Les versements effectués aux provinces, en 1963-1964, en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, atteignent 390 millions de dollars, contre 337 millions en 1962-1963, soit une augmentation de 53 millions.